

N° 49

Le périodique de Tannay
Edition décembre 2023



le-Tannayroli

© Lucien Kolly

An aerial photograph of the town of Tannay, showing its residential areas, a marina, and a railway line along the shore of Lake Geneva. In the background, the Swiss Alps are visible under a clear blue sky.

**Protection du climat
Plateforme CFF
Crèche: une opportunité à saisir
Renaturation du Torry**



© Lucien Kolly

Sommaire

Editorial	3	Finances communales	12
Décisions du Conseil communal	4	Urbanisme	13
Protection du climat	5	Rive du lac	14-15
Sortie des aînés	6-7	Développement durable	16-17
Déchetterie	7	TannEco et divers	18
Plateforme CFF		Commision culturelle	19
Gare de Tannay	8-9	Annonces	
Enfance et jeunesse	10-11	Décès - Naissances	
		Divers	20



Editorial

Chères habitantes et chers habitants de Tannay,

Nous voici aux jours les plus courts de l'an qui augurent les Fêtes de fin d'année, porteuses de promesses, de soirées chaleureuses et de retrouvailles familiales, d'un renouveau.

En même temps, nous sommes confrontés à un sombre état des lieux de la situation mondiale : les crises de toutes natures (crises économiques, catastrophes naturelles, guerres) se succèdent à un rythme effréné.

De quoi plonger dans le pessimisme, le ressentiment, le repli sur soi, le désengagement voire le mépris à l'égard du fonctionnement de nos sociétés et de nos institutions démocratiques.

Soyons toutefois convaincus que ceci n'est pas une fatalité. On sait que la convivialité, l'engagement associatif, la pratique ou l'écoute de la musique, le contact avec la nature, sont de puissants moyens pour nous préserver de ces attitudes négatives et de mieux vivre ensemble.

C'est là que la vie de notre commune prend tout son sens et son importance.

L'Amicale de Tannay, avec sa fête du village annuelle, sa soirée de jazz, la visite du Père Noël et l'indépendance vaudoise toutes proches, nous apporte cette convivialité.

Le festival des Variations musicales de Tannay et ses nombreux bénévoles nous réunissent à la fin de chaque été dans la joie de la musique et ses artistes apaisent nos inquiétudes.

TannEco, une nouvelle association, vient d'être créée et s'engage pour notre bel environnement local. Elle a pour but de promouvoir de précieux gestes quotidiens pour préserver notre cadre de vie.

Tout récemment, également, les jeunes membres de la commission culturelle du conseil communal ont lancé un programme qui, à travers le cinéma et les arts, nous invite à réfléchir sur notre vivre ensemble.

N'oublions pas les associations sportives, le théâtre, les chorales et groupes instrumentaux qui œuvrent au niveau de la région de Terre Sainte.

Tous ces engagements positifs sont porteurs de promesses pour garder confiance en l'avenir et promouvoir plus que jamais le sens de la communauté. Ils nous préservent également de voir Tannay transformé en quartier résidentiel au service des métropoles économiques qui nous entourent. Ces associations nous permettent d'être les citoyens d'une communauté villageoise vivante.

Nous vous invitons à une bonne lecture de ce nouveau numéro du Tannayroli et nous vous souhaitons de belles Fêtes.

Claus Hässig, Vice-syndic,
notamment en charge des finances



VICE-SYNDIC

Claus Hässig



Informations officielles

Décisions du Conseil communal

Dans sa séance du 13 juin 2023 :

- préavis municipal n°24 (Refusé) relatif à l'étude d'un projet de fusion des huit communes de Terre Sainte et de son financement.

Dans sa séance du 26 juin 2023 :

- préavis municipal n°21 (Accepté) relatif au rapport de gestion 2022,
- préavis municipal n°23 (Accepté) relatif à la pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment du centre du village pour un montant de 99'000 CHF/TTC,
- préavis municipal n°25 (Accepté) relatif aux comptes communaux 2022,
- préavis municipal n°26 (Accepté) relatif aux comptes 2022 de l'EIPT entre les communes de Mies et de Tannay pour l'agrandissement et l'exploitation du port du Torry.

Dans sa séance du 25 septembre 2023 :

- préavis municipal n°27 (Accepté) relatif à l'arrêté d'imposition 2024,
- préavis municipal n°28 (Accepté) relatif à l'adoption de la taxe annuelle d'épuration 2024.

HORAIRES ADMINISTRATION

Durant les fêtes :

Lundi	25.12.2023	fermé
Mardi	26.12.2023	fermé
Mercredi	27.12.2023	fermé
Jeudi	28.12.2023	fermé
Vendredi	29.12.2023	ouvert de 8h-12h
Lundi	01.01.2024	fermé
Mardi	02.01.2024	fermé

Dès le 3 janvier 2024, les horaires reprendront normalement.

HORAIRES DÉCHETTERIE

Lors des fêtes de fin d'année, la déchetterie sera fermée les jours suivants :

- Lundis 25.12.2023 et 01.01.2024
- Mardi 02.01.2024

Nouveaux horaires dès le 1^{er} janvier 2024

Lundi	Matin fermé	14h00-18h00
Mardi	09h00-12h00	Après-midi fermé
Mercredi	09h00-12h00	14h00-18h00
Jeudi	Matin fermé	14h00-18h00
Vendredi	Matin fermé	14h00-19h00
Samedi	09h00-18h00	non-stop

Pour être informé en permanence à propos de la commune de Tannay

www.tannay.ch



© Lucien Kolly

Climat



SYNDIQUE

Denise Rudaz

Protection du climat

La protection du climat est un sujet d'actualité et personne ne peut nier l'importance de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger l'environnement.

A ce propos, la commune de Tannay n'est pas en reste dans ce domaine puisque nous avons œuvré de manière coordonnée afin de réaliser différents travaux utiles aussi bien pour les habitants que pour l'écologie.

Voici quelques exemples de travaux réalisés sur nos bâtiments.

- Tout d'abord, l'installation de panneaux thermiques à la buvette et photovoltaïques à la pêcherie, l'UAPE et à l'immeuble du centre du village.
- Ensuite remplacement du chauffage du château par des pellets et non par une pompe à chaleur, celle-ci étant sous dimensionnée pour un bâtiment mal isolé car inscrit au patrimoine régional empêchant ainsi toute modification visible.

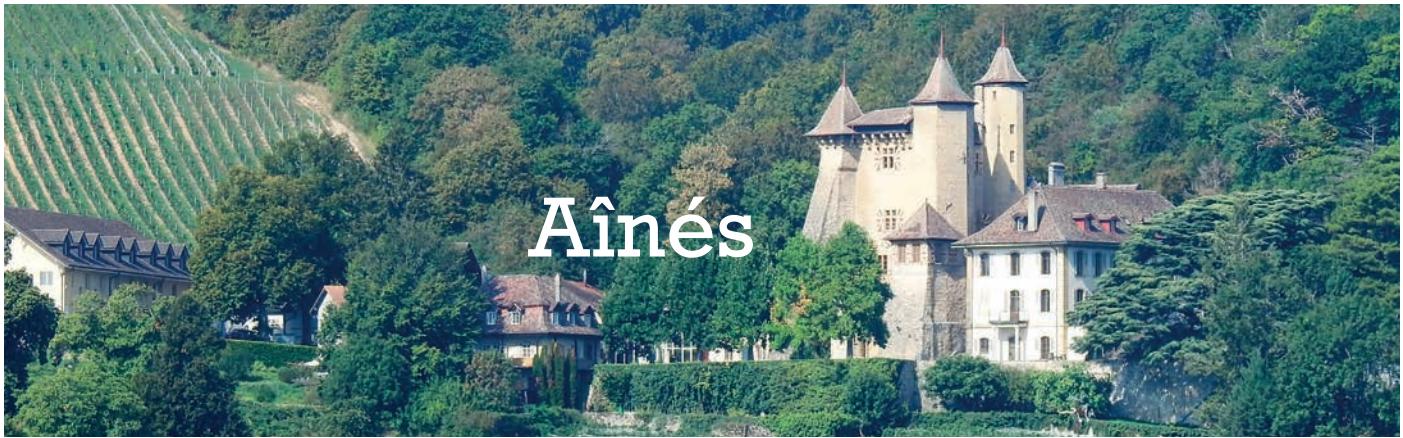
Ces travaux vont se poursuivre au fur et à mesure que nous serons à même de les financer.

A cela s'ajoute le rachat de la parcelle 139 et de son immeuble poursuivant ainsi deux objectifs: l'un de créer un important poumon de verdure au centre du village tout en protégeant plusieurs arbres remarquables et l'autre permettant d'offrir des appartements à des loyers abordables.

Dans ce même contexte, nous allons devoir faire d'importants travaux pour cet immeuble qui n'est pas recensé au patrimoine ce qui permettra de mieux l'isoler, de changer le chauffage et de refaire la toiture en profitant de poser des panneaux photovoltaïques.



Denise Rudaz, Syndique,
notamment en charge
des bâtiments



Aînés



SYNDIQUE

Denise Rudaz

Sortie des Aînés

27 septembre, un ciel radieux et cent Aînés réunis devant la boulangerie prêts à partir pour profiter d'une belle journée automnale. Et ce fut effectivement une magnifique journée passée en grande partie sur les eaux calmes du lac de Neuchâtel.



Bateau spacieux depuis lequel nous avons pu admirer les rives du lac beaucoup plus sauvages que celles bordant le Léman. Apéritif et repas à bord aussi délicieux pour le palais que pour les yeux grâce à des plats décorés avec goût.

Puis débarquement à Neuchâtel pour nous rendre au musée Laténium, le plus

grand musée archéologique de Suisse, situé au bord du lac au milieu d'un parc retracant cinq cent siècles d'histoire régionale.

Une belle journée reposante et pleine de convivialité, la dimension du bateau permettant de se déplacer facilement pour que chacun puisse discuter les uns avec les autres.





Photos sorties aînés © Pierre-Adrien Semoroz

Déchetterie

Sujet peu attrayant mais ô combien important pour que nos déchets soient traités de la meilleure manière possible afin d'éviter toute pollution.

La déchetterie intercommunale réunis trois communes soit Chavannes-des-Bois, Commugny et Tannay pour le traitement des déchets qui est loin d'être une sinécure. Il faut par exemple distinguer les déchets ménagers transportés ensuite à

Gland, les déchets encombrants acheminés à Lausanne, les métaux à Tolochenaz, les verres à St.-Prex ou encore les papiers/cartons à Satigny et ceci n'est qu'une partie des divers traitements. Les coûts sont partagés en fonction du nombre d'habitants

de chaque commune. Pour Tannay, cela se monte à environ 155'000.- par an. Le tonnage géré par la déchetterie atteint 1500 tonnes pour les 3 communes. A cela s'ajoute 220 tonnes représentant le poids des sacs blancs récoltés à Tannay.

Denise Rudaz, Syndique,
notamment en charge
des bâtiments



Plateforme CFF Gare de Tannay

Aujourd’hui et demain



MUNICIPALE

Marie-Noëlle
Favarger Schmidt

Depuis quelques années, les CFF modernisent leurs installations existantes et améliorent les accès aux quais.

Ils suivent un plan régulier d'amélioration du confort et de garantie d'accès pour tous dans leurs gares. Les accès aux quais et aux trains sont ainsi petit à petit facilités et les marquises restaurées.

Notre gare de Tannay, inscrite dans ce plan d'amélioration, va bientôt faire peau neuve. Un réaménagement et une réfection complète de celle-ci sont maintenant planifiés.

Actuellement, la montée dans le train à la halte de Tannay n'est pas assurée, car la marche d'embarquement, à H35 cm, est trop haute. De plus, les escaliers actuels ne donnent pas la possibilité à tous d'accéder sans difficulté aux quais. Le projet prévoit ainsi la mise en conformité «LHand» (Loi sur les handicapés) de la structure d'accueil existante et de ses accès pour répondre à la Loi fédérale sur l'égalité pour les personnes à mobilité réduite. Ces travaux sont aussi inévitables pour assurer la desserte à long terme du trafic régional, avec le besoin de prolonger le quai pour accueillir des trains plus longs.

Image virtuelle du nord de la gare

Les objectifs du projet de la mise en conformité de la halte de Tannay sont donc les suivants :

- construction d'un nouveau quai à hauteur 55 cm,
- prolongement de quai à 235 m. (longueur utile),
- construction de nouveaux accès au nord des voies avec une rampe (pente 9.5%, non couverte) et des escaliers raccordés au passage sous voies,
- construction de nouveaux accès au sud des voies avec une rampe (pente 9.5%, non couverte) et des escaliers raccordés au passage sous voies existant et au quai,
- création d'une nouvelle rampe d'accès en extrémité de quai côté Genève (pente 9.5%, non couverte),
- pose de nouveaux équipements et de mobilier de quai,

Le calendrier prévu est le suivant:

- avant-projet: réalisé en 2022,
- projet de construction et dossier: 2023,
- transmission du dossier à l'OFT (office fédéral des transports): décembre 2023,
- examen du dossier à l'OFT (24 mois) : 2024 et 2025,
- permis de construire: fin 2025 (sous réserve d'oppositions),
- travaux : dès 2026.





Image virtuelle du sud de la gare

Tannay pourra ainsi profiter dès 2026, non seulement d'une gare remise aux normes conformes mais aussi d'une gare conviviale permettant à tout un chacun de profiter des facilités d'accès en privilégiant tant que faire se peut la mobilité douce.

Un projet d'envergure pour un village qui s'inscrit dans une philosophie de dévelop-

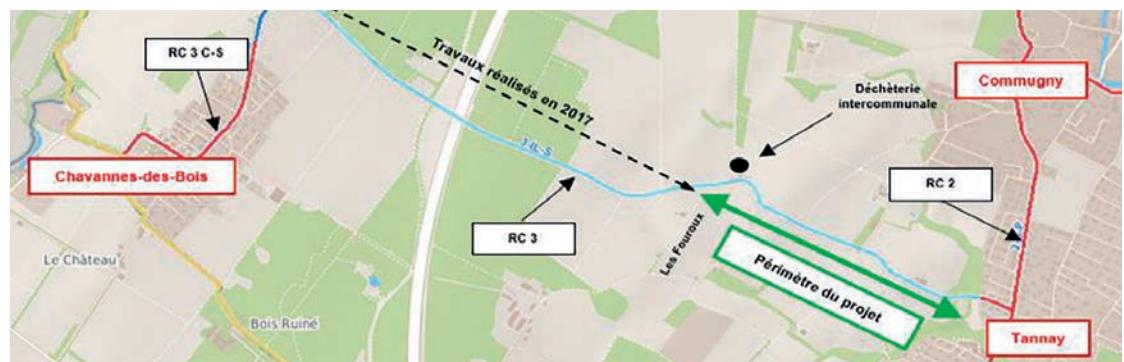
pement durable et qui souhaite offrir à ses citoyens les meilleurs moyens d'accès possibles aux transports publics.

Quelques désagréments bien sûr à supporter pendant les travaux, désagréments largement compensés par les améliorations apportées, qui en valent donc bien la peine. Merci d'avance de votre compréhension

Dans cette belle perspective et en vous souhaitant dans l'immédiat une belle fin d'année... avec peut-être un voyage en train pour retrouver vos proches.

RC3

Route cantonale accédant à la déchetterie



La RC3, une route que nous empruntons les uns et les autres bien souvent, notamment pour nous rendre à notre déchetterie intercommunale.

Pour notre confort à tous, quelques travaux de rénovation/réhabilitation - très attendus - y ont été faits récemment, vous les avez certainement remarqués. ... Il était temps, ai-je envie d'écrire... ornières de plus en plus profondes sont maintenant com-

blées pour une bonne partie du trajet et ce à notre grand soulagement à tous. Nos véhicules y sont aussi sensibles.

Il ne s'agit pas encore d'une cure de jouvence complète, celle-ci est prévue en 2027.

Nous en reparlerons en temps voulu dans un prochain article.

Dans l'attente de 2027, c'est un tronçon plus sûr pour tous les véhicules qui y passent. Circulez y toutefois avec prudence.

Enfance et jeunesse



MUNICIPAL

Michael Schlegel

L'APEJ renforce son réseau pour un avenir prometteur

Sous le nom APEJ (Association pour l'enfance et la jeunesse de Terre Sainte), les communes de Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay unissent leurs forces au sein d'une Association intercommunale dynamique.

L'objectif premier de l'APEJ est d'assumer les missions et responsabilités qui incombent aux Communes, en se concentrant sur plusieurs domaines essentiels:

- la supervision de l'enseignement obligatoire pour les enfants résidant dans ces

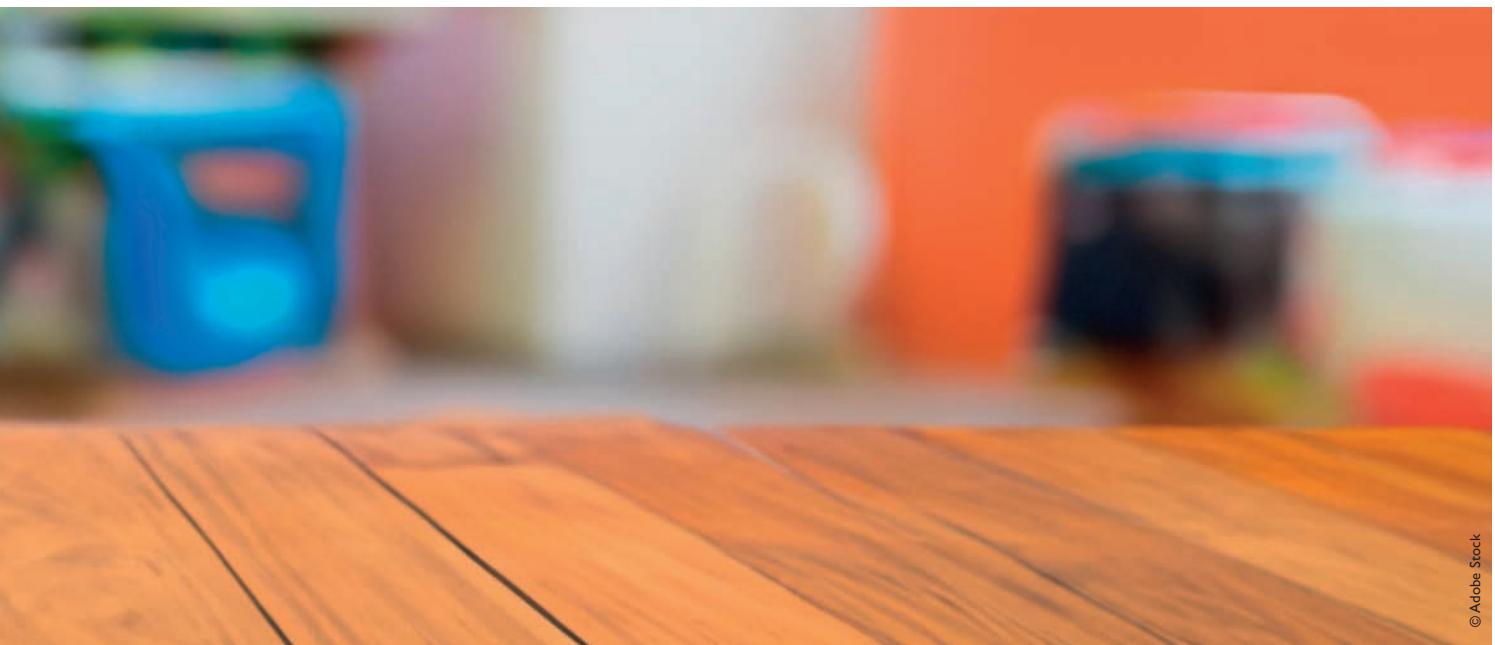
Communes, couvrant les niveaux I à II Harmos,

- La gestion et l'optimisation du réseau d'accueil de jour des jeunes de Terre Sainte, tant préscolaire que parascolaire,
- La gestion de structures d'intérêt public dans divers secteurs, tels que les loisirs, les sports, ou la culture, notamment à travers des initiatives telles que les bibliothèques, les ludothèques, les services sociaux de proximité, les centres pour la jeunesse et les loisirs, etc..

En tant qu'association intercommunale, conformément à la législation sur les communes, l'APEJ est représentée par des organes dédiés :

- un Comité de direction (Codir), composé de membres qui sont également des élus municipaux dans leurs communes respectives,
- un Conseil intercommunal (CI), où siègent des élus municipaux et des conseillers communaux issus de chaque commune membre.





© Adobe Stock

Répondre aux besoins en structures préscolaires

La première crèche du réseau, la Crèche des Coppalines à Coppet, disposait d'une capacité de 66 places. En 2017, la Poussinière à Crans a ouvert ses portes, proposant 22 places. En 2018, les Petits Lutins à Chavannes-des-Bois ont vu le jour, avec une capacité de 44 places. En 2021, des travaux aux Coppalines ont ajouté 12 places supplémentaires.

Entre 2017 et 2022, la capacité d'accueil en crèche au sein de l'APEJ a plus que doublé, passant de 66 à 144 places disponibles. Pourtant, malgré ces efforts, les crèches sont à pleine capacité et la demande ne cesse de croître. Fin 2022, le Comité de Direction de l'APEJ a officiellement identifié le besoin de créer davantage de places d'accueil en crèche

et en a informé ses communes membres. Les communes ont été encouragées à explorer des possibilités d'implantation de nouvelles crèches sur leur territoire communal. Parallèlement, elles ont été mises au courant que l'APEJ étudierait la possibilité de renouveler des conventions avec des crèches privées de Terre Sainte.

Crèche : une opportunité à saisir

En janvier 2023, la crèche privée Easy Kids à Founex, qui comprend 44 places d'accueil, a approché la Commune de Founex et l'APEJ pour les informer qu'elle cherchait un repreneur à partir d'août 2023.

Le Comité de direction a décidé de soumettre un préavis au Conseil Intercommunal du 9 mai 2023, concernant la reprise du personnel et des activités de cette crèche privée. Le préavis ayant été accepté, l'APEJ se réjouit de la reprise

d'Easy Kids car elle permet, d'une part, d'assurer la pérennité de la structure et d'autre part d'augmenter le nombre de places d'accueil subventionnées proposées aux familles.

Cette expansion du réseau de l'APEJ est une excellente nouvelle pour le bien-être de la jeunesse et de la collectivité dans la région de Terre Sainte. Un bel exemple de collaboration intercommunale !



© Adobe Stock

Michael Schlegel, Municipal,
notamment en charge des écoles



© Lucien Koly

Finances communales



VICE-SYNDIC

Claus Hässig

Financement des investissements

Dans sa dernière séance du mois de septembre, le Conseil communal a approuvé à l'unanimité la proposition de la Municipalité de maintenir le taux d'imposition communal pour 2024 à son niveau actuel de 60,5 points.

Ce choix a été dicté par le souci de pouvoir assurer des finances communales saines dans la durée. Les investissements exceptionnels réalisés en 2023 avec la construction du nouveau port du Torry et l'acquisition de l'immeuble locatif Floréal dans le centre historique du village ne doivent en effet pas mettre en péril la santé actuelle des finances communales et empêcher d'autres investissements indispensables pour améliorer les infrastructures de notre village.

Notre budget communal se situe ces dernières années entre 15 et 16 millions de francs. Presque 60 % des recettes communales repartent au canton au titre des péréquations intercommunales et de la facture sociale. Avec ce qui reste, la commune finance son budget de fonctionnement ordinaire pour assurer ses nombreuses tâches comme l'administration générale, les écoles, l'entretien des routes, des bâtiments et des parcs, les transports publics régionaux, la salubrité, la sécurité, etc.

Heureusement, la commune peut dégager dans ses bonnes années entre 1 à 1,5 million pour les affecter aux investissements à venir et au remboursement de la dette. En termes techniques, c'est sa marge d'autofinancement qui tient compte du résultat annuel, des réserves disponibles et des amortissements. Cette marge a été de 1,53 million de francs en 2022. En contrepartie, bon an mal an, la commune investit en moyenne entre 1 et 2 millions de francs dans des travaux d'infrastructures, en plus de son budget de fonctionnement ordinaire qui sert donc plutôt à l'entretien courant. Le développement d'un excellent cadre de vie est à ce prix. Sur proposition de la Municipalité, le Conseil communal se prononce à chaque fois sur ces investissements qui concernent aujourd'hui souvent des économies d'énergie. Entre dépenses de fonctionnement ordinaires et investissements d'un côté, et recettes budgétaires et marge d'autofinancement de l'autre, l'équilibre financier global est ainsi préservé.

Mais des projets aussi importants et exceptionnels comme la construction du nouveau port ou l'achat de l'immeuble Floréal, qui ont coûté 10,25 millions de francs en 2023, nécessitent le recours aux emprunts et augmentent ainsi la dette. Cela a déjà été le cas pour la construction de l'UAPE ou celle, plus ancienne, du centre communal.

Ainsi, la dette communale est aujourd'hui de 15,75 millions de francs. Ceci n'est pas un montant négligeable. Mais ce qui est rassurant, c'est que les 10,25 millions de francs d'emprunts pour le port et pour Floréal seront remboursés à terme par les recettes de location que ces objets génèrent. Ces recettes sont également censées rembourser les charges d'intérêts de ces emprunts.

Servant à financer très majoritairement des investissements productifs qui créent des recettes, la dette communale ne risque ainsi pas de constituer un fardeau pour les générations à venir.



Urbanisme

Nouveau Plan d'Affectation Communal (PACoM) : deuxième enquête complémentaire

**La Municipalité propose une nouvelle enquête complémentaire
du PACoM pour les deux points suivants :**

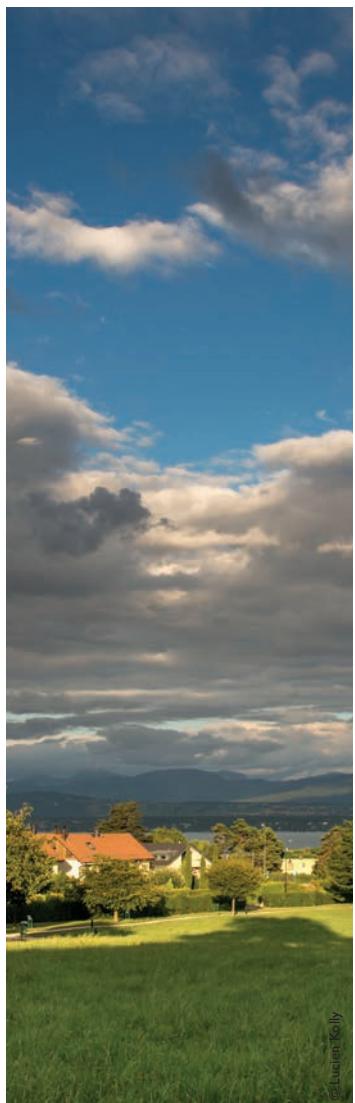
- **Aménagement des rives** : une modification d'appréciation de la Direction Générale du Territoire et du Logement (DGTL) cantonale concernant l'espace réservé aux eaux amène un changement des droits à bâtir pour les parcelles bordant les rives du lac et des ruisseaux. Les droits en vigueur sont maintenus alors que l'application de la législation prévoyait leur rétrécissement ;

- **Murs anciens** : suite à plusieurs oppositions au PACoM concernant le centre du village, la Municipalité a sollicité une étude, menée par un bureau spécialisé en patrimoine, pour établir un relevé des murs patrimoniaux. Ces derniers seront intégrés de manière exhaustive au PACoM.

Rappelons que le plan d'aménagement de Tannay est actuellement en révision, car il date de 2010 et n'est plus conforme à la législation cantonale et fédérale qui a renforcé depuis la protection de l'environnement. En mars 2021, le projet communal avait été mis à l'enquête publique, suscitant de nombreuses oppositions et une première enquête complémentaire a eu lieu fin avril dernier pour y répondre. Les nouvelles modifications mentionnées ci-dessus donnent maintenant lieu à une deuxième – et espérons : dernière – enquête complémentaire.

La Municipalité attend un préavis du canton pour pouvoir publier l'enquête encore cette année.

Affaire à suivre donc par les citoyens qui sont invités à consulter régulièrement le pilier public.



Claus Hässig, Vice-syndic,
notamment en charge des finances

Rive du lac



MUNICIPAL

Fabrice Beaux

Lancement du chantier de renaturation du Torry

C'est avec une grande satisfaction et un sentiment d'anticipation positive que nous annonçons le début officiel des travaux de renaturation du Torry dans nos belles communes de Mies et Tannay.

Ces travaux ont débutés sur la partie haute du Torry juste en dessous de la route cantonale (RC1), et marquent une étape importante dans la revitalisation écologique et la valorisation de notre patrimoine naturel.

Les travaux ont d'ores et déjà commencé avec une première étape cruciale : la déviation des réseaux d'eau et d'électricité. Cette phase préparatoire, quoique moins visible, est fondamentale pour le bon

déroulement des opérations à venir. Elle assure également la continuité des services essentiels pour les résidents pendant toute la durée du projet.

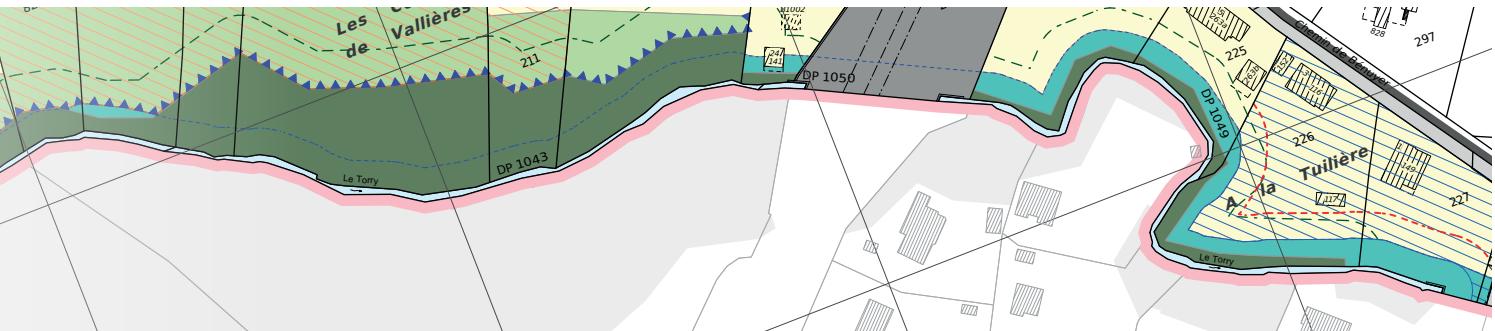
Le premier ouvrage de grande envergure sera la mise à l'air du Torry tout en haut de la zone du chantier. Ce projet ambitieux vise à restaurer le cours d'eau à un état plus naturel, améliorant ainsi la biodiversité et la qualité de l'eau. C'est une étape qui symbolise la renaissance éco-

logique de cette zone essentielle. La prochaine réalisation majeure sera la construction d'un pont sans support en face du chantier naval. Cette structure s'inscrit dans une démarche de développement durable et de minimisation de l'impact environnemental. Le pont permettra un accès plus facile et sécurisé pour tous, tout en préservant le paysage naturel.

Le joyau de cette entreprise sera sans aucun doute la



La Côte Archive.



magnifique passerelle face au lac qui reliera les deux côtés de la rivière entre Mies et Tannay. Ce passage permettra de se balader le long des berges du lac.

Si tout se déroule comme prévu et selon les plans établis, la fin des travaux est anticipée pour avril-mai 2024. Nous sommes conscients que toute entreprise de cette envergure peut rencontrer des imprévus, mais nous sommes confiants dans la compétence des équipes en charge du projet et dans la méthodologie mise en place pour respecter ce calendrier.

Le projet de renaturation du Torry et Mies est une initiative qui nous tient tous à cœur. Il représente non seulement une avancée significative dans la conservation de notre environnement local, mais aussi une amélioration de la qualité de vie pour tous les habitants.



Fabrice Beaux, Municipal,
notamment en charge
de la police des constructions



© Lucien Kelly

Développement durable

Commission
du développement
durable

Nouvelles de la Commission du développement durable

Lors des deux événements festifs de l'été, Fête du Village et Soirée Jazz, le public a pu manger dans de la vraie vaisselle.

L'un de nos objectifs étant la réduction des déchets, nous avons pu éviter l'utilisation de plus de 1000 assiettes et couverts en plastique, à usage unique, grâce à la collaboration de l'Amicale et au soutien financier de la commune. Merci aux bénévoles qui ont débarrassé et lavé la vaisselle.

La CDD, en collaboration avec des citoyen·nes intéressé·es, a tenu un petit stand lors de la Fête du Village, pour présenter trois projets liés au développement durable :

- lancement d'une plateforme d'échange et de mutualisation d'objets,
- ré-inviter la nature au jardin et au village,
- l'organisation du PrinTannay, fête de la nature qui aura lieu le 28 avril 2024.

Le 22 septembre a eu lieu l'événement «La Nuit est Belle». Celui-ci consiste à sensibiliser les gens à la pollution lumineuse et ce que nous ratons à cause d'elle.

Bien que Tannay n'ait pas activement participé à cet événement, notre commune bénéficie d'une extinction pérenne de l'éclairage. Nous sommes reconnaissants de la participation de la Buvette de la Plage, qui a organisé un «Dîner/Souper aux Chandelles»! Nous espérons pouvoir participer de manière plus active dans de futures éditions de cet événement.

Le saviez-vous ?

LE HÉRISSON TANNAYROLI EST EN PEINE...

Ce petit compagnon de nos jardins, a besoin d'un très grand espace (3000 à 10 000 m²) pour vivre heureux.

Beaucoup de nos anciens jardins spacieux, nécessaires à sa survie, disparaissent aujourd'hui, suite à leur parcellisation galopante en petits espaces et leur cloisonnement croissant.

Il nous quitte parfois aussi, pour se mettre à l'abri de l'agitation incessante d'un nouvel animal, appelé Tondeuse-Robot, qui se reproduit à la vitesse lumière.

Donnons-lui un petit coup de pouce :

1. en lui aménageant des passages entre parcelles voisines ;
2. en réduisant le temps de tonte de nos pelouses au strict minimum.

Plus d'informations ou de conseils:
info@tanneco.ch

<https://www.energie-environnement.ch/maison/jardin/charter-des-jardins>

Votre jardin un moyen de préserver la biodiversité !

En moins de 50 ans, plus de 60% de la faune sauvage a disparu, principalement à cause de l'activité humaine. Il existe de multiples solutions pour aider la nature à reprendre ses droits chez nous.

Ce que vous pouvez faire :



Diversifiez vos haies

Plantez de préférence des espèces indigènes et utiles pour nos oiseaux et insectes



Utiles

Aubépine, églantier, prunelles, cornouiller sanguin, sureau, noisetier



Inutiles/Invasives à éviter absolument

Thuyas, laurier cerise, buddleia, solidage et renouée du Japon



Laissez des espaces entre le bas de votre barrière et le sol

Les petits mammifères, comme hérissons et lièvres, ont aussi besoin de couloirs dans la nature, pour poursuivre leur route ou pour trouver un partenaire.



Renoncez aux herbicides et aux pesticides

Depuis 2000, l'usage des herbicides est interdit le long des routes et chemins communaux. Les insecticides et les papillons ne font pas bon ménage, les engrains chimiques et les fleurs sauvages non plus!



Invitez la nature dans votre jardin

Les jardins faits de gazon, béton et haies monotones n'offrent pas la nourriture et les cachettes nécessaires pour nos oiseaux, insectes et petite faune.



Créez un périmètre "sauvage" avec: des herbes hautes, fleurs sauvages, tas de bois, de sable ou de feuilles mortes.



Les chats et robots tondeuses

✓ Tâchez de ne pas activer vos robots à la tombée de la nuit, lorsque les hérissons sont actifs.

✓ Mettez une clochette autour du cou de vos minous. Les chats sont une cause majeure du déclin des oiseaux!



Piscines

✓ Pensez à prévoir une rampe de sortie pour que les petits animaux ne se noient pas.



Charte des Jardins

Nous vous recommandons de lire et de vous inscrire à la charte des jardins.



Graphisme: Caitlin Monney

**Ensemble, respectons notre planète et nos concitoyen.ne.s, en utilisant les poubelles pour les mégots et autres petits déchets.
Faisons usage des sacs pour ramasser les déjections de nos chiens et jetons-les à la poubelle.**

Ces quelques gestes peuvent faire une grande différence et nous vous remercions pour votre participation à la préservation de la biodiversité dans notre commune.

Associations



TannEco

Une nouvelle association à Tannay

En réponse à l'appel lancé par la Commission du développement durable dans le Tannayroli de décembre 2021, une vingtaine d'habitants motivés ont fait part de leur intérêt, ainsi que de leurs suggestions pour encourager la durabilité, le bien vivre ensemble à Tannay, et par la suite fonder l'association TannEco.

Un constat partagé par un grand nombre d'entre nous... Il est temps de :

- consommer moins mais mieux,
- penser durable, jeter moins, réutiliser, réparer, recycler,
- partager nos expériences, nos savoir-faire, trouver ensemble de nouvelles idées,
- renforcer les liens à l'échelle locale tout en se divertissant,
- favoriser et soutenir la biodiversité au jardin et dans les espaces verts,
- sensibiliser petits et grands à nos impacts sur l'environnement.

Dans le but de contribuer aux changements nécessaires en matière de consommation, de déplacement, de jardinage, d'échanges de nouvelles pratiques respectueuses de l'environnement, l'association TannEco poursuivra le travail initié par la Commission du développement durable, à savoir :

- La plateforme d'échanges de biens, services et activités 1295.ch,
- Le groupe « (Ré)inviter la Nature au jardin et au village»,
- Le groupe organisation du PrinTannay, fête de la Nature qui aura lieu le 28 avril 2024.

Bienvenue à tous ceux et celles qui souhaitent nous rejoindre vous pouvez nous retrouver sur:

• tanneco.ch

où nous contacter par mail à:

• info@tanneco.ch

ainsi que sur les réseaux sociaux:

• [@tanneco_assoc \(facebook & instagram\)](https://www.facebook.com/@tanneco_assoc)

Association Bus Handicap Nyon Recherche des bénévoles

Bus Handicap Nyon est une association de bénévoles au service des personnes handicapées de notre district et de la commune voisine de Céligny. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter notre site internet.

Pour répondre à toutes les demandes de transports, nous recherchons des bénévoles pour étoffer notre équipe actuelle de treize chauffeurs. Vous êtes retraité(e) ou vous disposez de temps libre ? Devenez chauffeur bénévole de notre association.

Renseignements : 077 420 48 72 / info@bushandicap.ch / www.bushandicap.ch

Manifestation

Commission
culturelle
de Tannay

Evénement culturel 2023 - Ciné-débats

Les 13, 14 et 15 octobre 2023, trois films ont été projetés sur grand écran à la salle communale de Tannay.

Mon oncle de Jacques Tati, Zazie dans le métro de Louis Malle et La Grande Illusion de Jean Renoir (considéré comme un chef-d'œuvre du cinéma mondial) ont touché, étonné et ravi le public qui s'était rendu dans notre salle

de cinéma temporaire. Le nombre de spectateurs s'est agrandi au fil des séances. Les projections ont été suivies de débats très enrichissants, parfois avec émotion, souvent avec intelligence et humour. Les apéritifs, dans une ambiance

très conviviale, ont conclu chaque séance. Les buts de rassembler et de partager «le commun» ont été atteints.

La prochaine édition est attendue avec grand intérêt. Rendez-vous en 2024!





le Tannayroli

annonces

DÉCÈS

le 12 novembre 2023 – Rossier Cécile

NAISSANCES

le 30 septembre 2023 – Aïdara Annie

MARIAGES

le 11 juillet 2023 – Mowafaghian Margaux et Ali

le 13 novembre 2023 – De Donato Carlo et Hegi Matthieu

Visite du père Noël sur la place du village

Mercredi 13 décembre 2023



Fête de l'indépendance vaudoise à la salle communale.

Mercredi 24 janvier 2024

Exposition d'artistes/artisans de Tannay et environs (mars 2024)

Les personnes intéressées et désireuses d'exposer leurs travaux (peinture à l'huile, aquarelles, peinture sur bois, sur porcelaine, photographies, broderies ou tout autres activités artistiques) peuvent prendre contact auprès de Madame Françoise Galiotto:

fanfanlavie@bluewin.ch ou +41 79 772 32 20



Editeur
Commune de Tannay
Responsable
Marie-Noëlle Favarger Schmidt

Rédaction
Claus Hässig
Denise Ruddaz
Marie-Noëlle Favarger Schmidt
Fabrice Beaux
Michaël Schlegel

Conception & mise en page
Fabrice Nassisi
Tamara Blanchoud

Impression
Imprimerie de Versoix